UNIVERSITÉ ET RECHERCHE

Qui prend ta place? Dossier d’étude

Le consentement collectif, les titulaires individuels, et ceux qui vont naître.

Résultats d’apprentissage

À la fin, l’étudiant ou l’étudiante pourra	Niveau (Bloom)
Décrire comment une liste de bande et le Registre admettent leurs membres	Comprendre
Expliquer la norme de vérification fixée par Simcoe en 1796	Comprendre
Analyser l’effet d’une renonciation collective sur les titulaires individuels et ceux qui vont naître	Analyser
Comparer la représentation par une bande, par une communauté et par chaque titulaire	Analyser
Évaluer l’affirmation selon laquelle seul un titulaire vérifié peut disposer de l’intérêt	Évaluer

Aperçu

Une liste de bande est fixée par la loi et par le code de la bande, et change avec eux. Le Registre admet chaque personne sur une lignée prouvée jusqu’aux trois villages et un serment devant un magistrat, la norme de 1796. La Nation mohawk de Grand River soutient que, la concession ayant été faite à des personnes et à leur postérité, aucune collectivité ne peut y renoncer à leur place, encore moins pour ceux qui vont naître.

Sources primaires

La proclamation de Simcoe, 6 avril 1796

« ce registre n’a pas été généralement tenu; et comme il est encore nécessaire de vérifier les personnes et les familles … le vérifier sous serment devant les magistrats »

Traduction libre de l’anglais.

Le décret de lord Dorchester, 9 novembre 1789

« afin que leur postérité puisse être distinguée des futurs colons »

BAC, RG 1 L1, vol. 18, p. 110.

La proclamation de Haldimand, 25 octobre 1784

« dont eux et leur postérité doivent jouir pour toujours »

Loi sur les Indiens, LRC 1985, c I-5, art. 10

« une bande peut décider de prendre en main l’appartenance à ses effectifs si elle fixe par écrit des règles d’appartenance »

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

Qui prend ta place? Dossier d’étude

Trois lectures

	Le Canada et les tribunaux	Les Six Nations de la rivière Grand	La Nation mohawk de Grand River
Qui est titulaire	La bande, pour ses membres	La communauté	Chaque titulaire vérifié, et ceux qui vont naître
Qui peut renoncer	La bande, par vote et cession	Les institutions de la communauté	Personne à la place d’un autre
Le critère	La liste de bande	L’appartenance à la communauté	Une lignée prouvée et un serment (1796)

Historiographie

La plupart des écrits sur les revendications de la rivière Grand traitent les Six Nations comme revendicatrices et demandent ce que la Couronne leur doit comme corps. Les écrits sur les droits individuels et collectifs demandent si des personnes peuvent faire valoir ce qui appartient à un groupe. La Nation retourne la question : la concession visait des personnes et leur postérité, la question est donc de savoir si un groupe peut disposer de ce qui appartient à des personnes.

Questions de discussion

1. Que mesure une liste de bande, et que ne mesure-t-elle pas?

2. Pourquoi la norme de Simcoe, un serment devant un magistrat, compterait-elle pour un intérêt qui va à la postérité?

3. Une renonciation collective peut-elle lier des titulaires qui n’ont pas consenti? Ceux qui vont naître?

4. Qu’est-ce qu’un règlement de la revendication Haldimand ferait à la catégorie, selon chaque lecture?

5. Comment un tribunal devrait-il protéger les personnes à naître ou non vérifiées?

6. **Appliquer.** Un règlement est proposé. Rédige la clause sur laquelle la Nation insisterait.

Lectures complémentaires

Selon le Chicago Manual of Style (17e éd.), forme bibliographique.

Nation mohawk de Grand River. *The Nation and its Instruments*. National Books I. Territoire de Grand River, Ohsweken : Mohawk’s Printer for Grand River, 2026.

Canada. *Indian Treaties and Surrenders from 1680 to 1890*. 2 vol. Ottawa : Queen’s Printer, 1891.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

UNIVERSITÉ ET RECHERCHE

Qui prend ta place? Dossier d’étude

Consignes du travail

Choisis un sujet

A	En 1 500 mots, évalue si une collectivité peut renoncer à un intérêt concédé à des personnes et à leur postérité. Cite au moins trois sources et réponds à la meilleure objection.
B	Une renonciation collective peut-elle lier des titulaires qui n’ont pas consenti? Ceux qui vont naître? Réponds dans un essai argumenté.
C	Appliquer. Un règlement est proposé. Rédige la clause sur laquelle la Nation insisterait. Rédige un essai argumenté qui applique les lectures.

Exigences

- Une argumentation : une thèse énoncée au premier paragraphe et défendue tout au long.
- Au moins trois sources primaires de la liste ci-dessous, citées avec précision et lues dans leur contexte.
- Au moins deux sources secondaires, dont une hors des livres de la Nation.
- La meilleure objection à ta thèse, énoncée avec équité, et ta réponse.
- Des notes de bas de page et une bibliographie selon le Chicago Manual of Style (17e éd.).
- 1 500 mots, à 10 % près, sans les notes ni la bibliographie.

Sources à utiliser

- La proclamation de Simcoe, 6 avril 1796
- Le décret de lord Dorchester, 9 novembre 1789
- La proclamation de Haldimand, 25 octobre 1784
- Loi sur les Indiens, LRC 1985, c I-5, art. 10

Une structure suggérée

- Introduction : la question, son importance et ta thèse.
- Contexte : les instruments et les événements, brièvement, dans l’ordre.
- Analyse : les sources, lues de près, une affirmation à la fois.
- L’objection : la meilleure thèse contraire, et ta réponse.
- Conclusion : ce qui en découle, et ce qui reste ouvert.

Échéancier

- Semaine 1 : choisis un sujet; lis les sources primaires; rédige une proposition d’un paragraphe.
- Semaine 2 : cherche les sources secondaires; prépare un plan avec ta thèse et l’objection.
- Semaine 3 : rédige le texte complet; échange-le avec un pair pour des commentaires écrits.
- Semaine 4 : révise et remets.

Présentation et remise

Caractères de 12 points, double interligne, pages numérotées, ton nom et le sujet en première page. Remets selon les consignes; les questions de discussion peuvent aussi être remplies en ligne.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

Qui prend ta place? Dossier d’étude

Intégrité

Ton travail doit être le tien. Cite chaque source. Si tu utilises un outil d’IA pour une partie du travail, indique lequel et comment, dans une note à la fin.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

Qui prend ta place? Dossier d’étude

Pour le corps professoral : normes visées

Compétences universelles	Repérer les faits et les affirmations clés; Comprendre les perspectives et les points de vue; Analyser et évaluer les preuves; Appliquer : qu’est-ce que cela veut dire pour nous?. Les mêmes partout, quel que soit le programme.
Résultats d’apprentissage	Cinq résultats formulés avec les verbes de Bloom, chacun lié à une activité.
Réconciliation	Appels à l’action 62 et 63 de la CVR.
Droits en éducation	DNUDPA, art. 14 et 15.
Sources primaires	Chaque instrument cité et attribué; les lectures vérifiées à leur lumière.
Citation	Chicago Manual of Style, 17e édition.
Équilibre	Trois lectures côte à côte; le dossier nomme sa propre position.
Durée	Un séminaire d’environ deux heures; le travail sur une semaine.

Évaluation : le travail

	Excellent	Bien	Suffisant	À améliorer
Sources	Au moins trois sources primaires, citées avec précision et lues dans leur contexte	Trois, citées avec exactitude	Moins, ou citées approximativement	Absentes ou mal lues
Analyse	Évalue les lectures à la lumière des documents et montre ce qui dépend de la différence	Compare clairement les lectures	Les décrit	En reprend une seule
Argumentation	Un jugement clair qui répond à la meilleure objection	Un jugement clair et appuyé	Peu appuyé	Aucun jugement clair
Rédaction et citation	Précise; style Chicago partout	Claire; petites erreurs	Passages peu clairs	Difficile à suivre

Ce dossier expose la position de la Nation mohawk de Grand River à côté d’autres positions. Il sert à l’étude et ne constitue pas un avis juridique.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.